

Fête de la montagne limousine : Nedde, les 22-23-24 septembre 2017

**Forêt, agriculture, élevage :**  
**des espaces et des ressources à préserver**

**Compte rendu des débats**

*Une cinquantaine de personnes étaient présentes lors du rendez-vous du dimanche matin : des bûcherons et exploitants forestiers, des salariés de la « filière bois » (conseils et/ou salariés de coopératives), des personnes propriétaires ou gestionnaires de parcelles forestières, des opposants au projet d'usine à pelles de Bugeat-Viam, ainsi que des habitants du plateau ou d'au-delà intéressés par l'avenir de leurs territoires... Une bonne partie de cette assemblée avait également participé aux activités de la veille sur le même « fil rouge ».*

**Vivre sur la Montagne, vivre de la Montagne...**

Le territoire de la Montagne n'est pas qu'une somme de « ressources » à « exploiter » : c'est aussi l'espace de vie de tous les habitants, humains ou non. Nous lui appartenons autant qu'il nous appartient, et il nous importe de le préserver. Comment articuler ces deux approches ?

Comment rester au pays et en vivre ?

Ce « fil rouge », dans lequel la question forestière était très présente, voulait aussi aborder des approches différentes, notamment celle de l'élevage. Ces différents moments ont apportés des éléments permettant de clore ces deux jours par un atelier d'échange centré sur la problématique des forêts.

Les différentes interventions des deux jours :

- Production alimentaire, un modèle qui change ? Table ronde avec l'association « 87 dans l'assiette », le « pôle viande local », et différents éleveurs.
- Le climat, les sols et la forêt de demain par Pierre Beuze
- Une sortie nature sur la montagne du Met, lande encore exploitée par un agriculteur moutonnier avec Guy Labidoire, Paul Gerbaud, Pierre Beuze
- « Des bois noirs » documentaire de François-Xavier Drouet sur la problématique forestière en Limousin
- Le présent « atelier d'échanges » à partir des éléments apportés précédemment.

**Introduction**

Depuis quelques mois on nous annonce un projet d'usine à « pellets torréfiés » sur les sites de l'ancienne gare bois et de l'ancienne usine de recyclage de pneus situés sur Bugeat et Viam. Le projet est porté par Carbon Ingen'R Bugeat-Viam (CIBV) entreprise créée pour l'occasion, filiale de la SOMIVAL. La CIBV est cofinancée par le fonds régional d'investissement Dynalim, avec des participations de Eiffage, Vinci...

Il s'agit de faire du charbon avec du bois, bien que le bois ait un pouvoir calorifique bien inférieur à celui du charbon. Autrement dit de broyer du bois vert pour produire des « pellets torréfiés » utilisés dans les centrales électriques ou les centrales de production de chaleur urbaines (CPCU) fonctionnant encore au charbon. Pour produire les 45 000 tonnes prévues de pellets torréfiés, l'usine aura besoin de 100 000 tonnes de « biomasse » provenant de souches, branchages, rémanents forestiers ou taillis issus de la déprise agricole. Prélever cette « biomasse » prive le sol des matières organiques qui permettent son renouvellement après une coupe rase. Et il est évident que si l'usine ne trouve pas assez de matière, elle utilisera du bois sur pied.

Outre la déforestation prévisible à terme, cette usine produira des nuisances olfactives (odeurs nauséabondes), sonores (broyeurs) et des poussières de bois issues du broyage. Sans oublier les camions nécessaires au transport des souches.

Cette présentation rapide montre que ce projet d'usine ne présente aucun intérêt pour le territoire (elle détruira plus d'emplois qu'elle n'en créera, aucun site local n'utilisera les pellets), mais plutôt une menace pour notre territoire et nos vies. Ce n'est qu'un projet purement économique.

L'enquête publique démarre le 16 octobre (la DREAL annonce le . Pour l'instant elle porte sur 80 km autour de l'usine. L'enjeu c'est qu'elle porte sur 150 km, soit la zone réelle de prélèvement de la « biomasse ».

**Intervention** de Pierre Demougeot qui a monté une structure d'exploitation forestière « Avenir forêt ». Explication de sa démarche : monter un collectif de gestion forestière, se mettre d'accord sur les objectifs, traduire cela en closes. Monter préalablement une cagnotte permet d'être réactif sur l'achat de parcelles. Il est possible d'investir en argent ou en parcelles forestières. La structure du groupement est une société civile immobilière avec des parts sociales. Dans le cas d'un apport de parcelle, le propriétaire échange sa parcelle contre des parts sociales. Il n'y a plus de liens entre la parcelle et la personne physique. La propriété devient collective.

### Résumé des échanges

Est-il encore possible d'acheter des parcelles forestières et comment s'y prendre ?

Sur le plateau il y a 95% de propriétaires privés et 5% de public. On trouve énormément de petits propriétaires, la taille moyenne des parcelles est de 3 ha mais beaucoup de sociétés comme la Caisse des Dépôts et Consignations, le Crédit Agricole ou eDF investissent sur le plateau.

Beaucoup de propriétaires ont hérité de parcelles et ne savent pas trop comment gérer ce patrimoine. C'est pourquoi les coopératives les démarchent.

Plutôt que démarcher mieux vaut susciter les rencontres qui favorisent ce rapprochement. Deux pistes :

- Monter des initiatives type balade en forêt avec propositions de conseils
- Utiliser les enquêtes menées par le PNR

Quand on fait de l'exploitation irrégulière, il est possible d'acheter des parcelles qui n'intéressent pas les coopératives.

Les coûts fixes, taxes foncières, sont de l'ordre de 13 euros par an pour 10ha et 90 pour 20ha. En plus il y a des exonérations sur les plantations.

Mais que veut-on construire ? Est-ce qu'un groupement est suffisant pour empêcher la destruction de la forêt ? Certainement pas. Il s'agit de montrer qu'on peut exploiter différemment et que c'est rentable. Cela commence à être un peu dans l'air du temps car certains propriétaires le réclament aux coopératives. Mais il faut être lucides : l'exploitation intensive sera encore pour longtemps la norme dominante.

Il est crucial d'informer les propriétaires : les filières conventionnelles d'exploitation fleurissent sur la non information des propriétaires.

Il faut faire de la contre information :

Reprendre le pouvoir sur les mots et arrêter de parler de « valorisation » alors qu'il s'agit de dévalorisation. Tout ce vocabulaire, énergie verte, bois énergie, ce n'est que du bois de sciage qui est broyé pour être consommé dans de grosses chaufferies et qui libère du carbone au lieu de le piéger.

Il est important de reprendre le pouvoir sur l'ensemble de la filière et tous les maillons de la chaîne.

Deux exemples :

- En Aveyron des bois tordus partent en bois de chauffage (vendus entre 40 et 60 euros le mètre cube) alors qu'ils pourraient être utilisés en bois de colombage (vendus entre 400 et 700 euros le mètre cube).  
Idée à développer : favoriser le petit bois d'œuvre sur certaines espèces.

- En Creuse, on ne trouve pas d'exploitants qui fassent du bois de charpente. Le propriétaire qui devrait faire faire le travail en régie le laisse à l'exploitant. Et comme les bucherons sont payés à la tâche, ils n'abattent pas les arbres susceptibles de servir en charpente.

Les corps de métiers manquent de contacts entre eux et de lisibilité sur la filière.

D'où l'idée de trouver de débouchés locaux : le RAF, Réseau pour les Alternatives Forestières, recense les initiatives orientées vers des circuits courts de bois issus de sylviculture douce : sont ainsi évoqués le « collectif bois 07 » (Ardèche) et le « Comptoir des bois locaux », présent notamment en Bretagne... une idée à creuser sur le plateau.

Autre idée : imaginer des circuits courts comme ceux de l'agriculture biologique. Il faut aller vers une autre valorisation du bois. Il faut récupérer la plus-value locale du bois et pas seulement une valeur nostalgique ou identitaire. Avoir confiance dans nos matériaux pour qu'on demande aux acteurs locaux de retravailler le bois local.

Exemple construction d'un poulailler par un menuisier plutôt que de l'acheter tout fait.

Avant chaque commune avait une petite scierie locale. Au lieu d'acheter le bois à Bricorama, il vaudrait mieux acheter ses planches à une scierie de proximité, sinon les forestiers n'auront pas de débouchés pour les gros arbres.

Un salarié d'une coopérative forestière est d'accord sur la gestion irrégulière de la forêt et la gestion des taillis. Il rencontre des propriétaires privés. Certains veulent capitaliser, d'autres faire de la gestion environnementale, d'autres encore ont besoin d'argent. Il exprime le fait qu'il est partagé entre les deux types d'exploitation. Il est capable de livrer aussi bien les industriels que les petites scieries. Il utilise le terme de « valoriser » le bois.

Il rappelle l'esprit de départ des coopératives : mutualisation des moyens pour valoriser le bois. Aujourd'hui cela n'a plus rien de coopératif. Dans son travail il essaie de proposer des méthodes différentes d'exploitation au propriétaire. Mais au final c'est bien le propriétaire qui décide.

A l'école on apprend tous les types de culture du bois. Après chacun fait son choix. Dans les faits le technicien propose au maximum deux pratiques. Mais beaucoup de propriétaires n'ont pas de culture forestière.

Pour un autre exploitant bien souvent on ne propose qu'un seul modèle, bien qu'en réalité il y ait toujours plusieurs modèles possibles.

Les coupes rases, le dessouchage, les terres à nu c'est très choquant car on laisse des déserts après la forêt. La couche d'humus étant peu épaisse et ne pouvant pas se régénérer, il faut utiliser des engrais et des fertilisants (vendus par les coopératives).

Il faudrait sensibiliser sur l'état des routes avant la coupe rase, pendant et après car c'est le contribuable qui paye bien souvent la remise en état.

Est-ce que le propriétaire sait ce qu'on va faire de sa forêt et de ce qu'on lui laisse à la fin ? (mûrets et chemins défoncés, destruction de biens communs comme les chemins, pistes et routes). Normalement la mairie devrait faire un état des lieux entrant et sortant.

Il y avait l'idée de faire une taxe sur le prix d'achat du bois afin de financer la remise en état des routes ou des pistes. Une commune (Saint Martin) avait essayé de mettre en place des chèques de caution. Le problème c'est que la mairie a l'obligation d'encaisser les chèques de caution. Même si au final la caution est restituée, seules les coopératives peuvent faire cette avance. Pas les petits exploitants.

*Comment les techniciens forestiers vivent-ils les volumes qu'ils ont l'obligation de couper pour être rentables ?*

C'est mal vécu, surtout par les jeunes. Ils ne sont plus des forestiers mais des coupeurs de bois. Ils ont une pression énorme due aux contraintes d'approvisionnement des scieries. Les coopératives font des marges énormes sur le reboisement. Elles n'embauchent plus de techniciens forestiers mais des « technico-commerciaux ».

De même qu'une tomate en février ça n'existe pas, de même couper une forêt en entier ça ne devrait pas exister. On devrait le refuser. Certains achètent de la ressource forêt qu'ils vendent à d'autres qui vont la transformer en meubles IKEA.

*Comment remettre les pieds sur terre ?*

Il y a deux systèmes : un qui laisse l'espace forestier évoluer avec respect. Et un autre pour lequel l'emploi, le travail, les contraintes économiques sont la réponse à tout. En fait ce deuxième système nous mène droit dans le mur. La forêt c'est notre espace de vie, on ne peut pas laisser faire cela.

L'exemple type de ce système aberrant c'est l'usine à pellets de Bugeat et de Viam qui prévoit de produire 45 000 tonnes de pellets torréfiés à partir de 100 000 tonnes de rémanents.

Le dessouchage ne coûte rien au propriétaire puisqu'il vend ses souches à l'usine.

Avec ce type d'exploitation, l'usine à pellets met une accélération terrible à la destruction de la forêt. A très court terme, c'est la déforestation totale puisqu'elle prévoit aussi de prélever les taillis issus de la déprise agricole !

*Quelle durabilité pour ce système qui appauvrit les sols et accélère les cycles sans régénération naturelle possible ?*

*Quel type de réflexion peut-on avoir sur cette usine ? Est-il envisageable d'imaginer une action commune avec les coopératives qui risquent de se voir privées de ressources ?*

Cela semble peu probable car la plupart des coopératives dessouchent déjà et dans le cas de l'usine elles vont le faire gratuitement.

Les exploitants de l'usine assurent qu'ils remettront sur les parcelles le reste non utilisé après le broyage. On peut facilement imaginer que ce sera de la terre et des pierres non combustibles et que ce n'est pas cela qui assurera la régénération de la terre.

En Creuse aujourd'hui il y a encore égalité entre les coupes de résineux et l'accroissement naturel. Sur les feuillus on capitalise toujours. Par contre le dimensionnement d'une telle usine questionne sur le rayon de prélèvement.

## **Conclusion – Perspectives**

- Favoriser les rencontres entre acteurs de la filière
- Favoriser les échanges de pratique entre ces acteurs
- Envisager un groupement d'achat et d'exploitation de la forêt
- Proposer des alternatives au bois énergie
- Il n'existe plus de culture ancestrale de la forêt. Apprendre à aimer la forêt et à la garder même si c'est du Douglas
- Comment rester en contact après ces journées ?
  - Par l'association « Non à la montagne pellets ». S'inscrire sur la liste de diffusion : [nonalamontagnepellets@riseup.net](mailto:nonalamontagnepellets@riseup.net)
  - Une collecte d'e-mails a également été effectuée sous l'intitulé « Problématiques forestières sur le plateau ». Elle servira à des échanges ultérieurs sur ce thème général.
- Faire le point ensemble l'an prochain et énoncer les points communs sur l'avenir de la forêt du plateau (plus de coupes rases, vivre au milieu de la forêt, AMAP du bois) sur lesquels nous aurons avancé.

Le mot de la fin : « Il aurait été difficile aux résistants de prendre le maquis au milieu de coupes rases »

Après la discussion, un petit groupe a continué à échanger à propos de la perspective d'achats collectifs amenée par Pierre Demangeot. Un nouveau temps d'échanges a été prévu pour le courant du mois d'octobre, le groupe en question donnera des nouvelles de son avancement au fur et à mesure...